



Site FR7200722
Réseau hydrographique
des affluents de la Midouze

Bilan de la contractualisation de prairies sur la commune d'Uchacq-et-Parentis



Mars 2014

cit  galliane
BP 279
40005
Mont-de-Marsan
Cedex
t l 05 58 85 44 21



SOMMAIRE

1 – Préambule	2
2 – Description des parcelles engagées	3
3 – Contrats engagés	4
4 – Bilan financier	6
5 – Perspectives	6
9 – Annexes	8

1. PREAMBULE

Le réseau hydrographique des affluents de la Midouze a été désigné comme Site d'Importance Communautaire en 2004. Il s'étend sur 3 600 hectares et est parcouru par 313 km de cours d'eau, dont l'Estrigon, un des affluent principal de la Midouze en rive droite.

Situé en grande partie dans le territoire du massif forestier gascon caractérisé par son sol sableux et sa forêt cultivée de pins maritimes, ce site est à 95 % boisé. Le Document d'Objectifs, validé en décembre 2006, fait également état de quelques milieux ouverts : landes, zones tourbeuses, plans d'eau et zones prairiales.

Représentées sur seulement 2% du site, les prairies ont un intérêt écologique important. Autrefois abondantes, elles faisaient partie d'un système agropastoral aujourd'hui quasiment disparu.

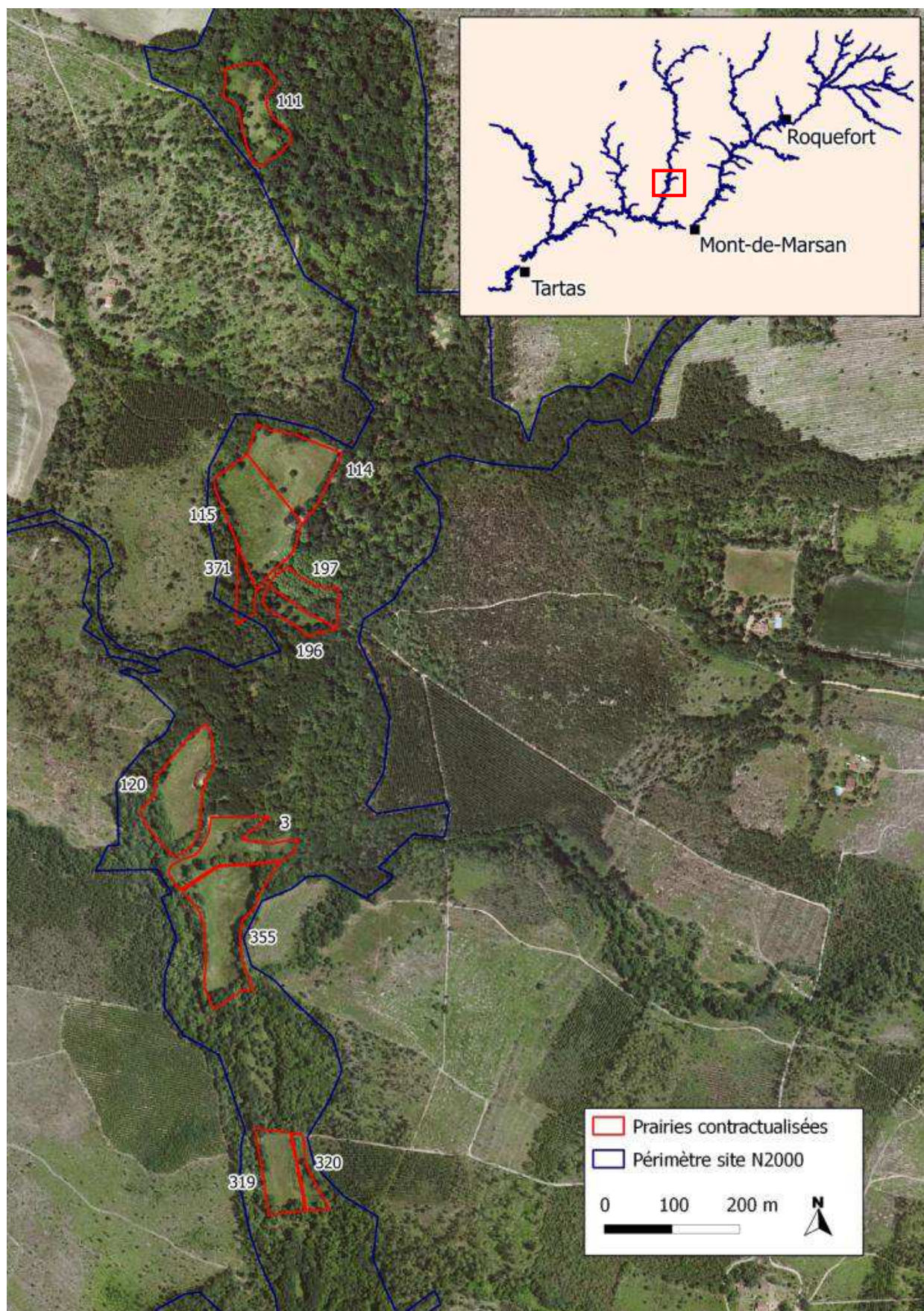
la restauration de milieux ouverts favorise une diversité de faciès bénéfique à certaines espèces cibles telle que le Vison d'Europe en contribuant à une augmentation de la ressource trophique (batraciens, petits rongeurs, insectes...). L'ensoleillement que génère l'ouverture du milieu permet également un développement de la végétation aquatique favorable aux espèces piscicoles et à ceux qui les consomment (Loutre d'Europe) mais également à l'entomofaune (Cuivré des marais, Fadet des Laïches) et à la Cistude d'Europe.

Dans cet objectif, le contractant s'est engagé en 2009 dans un contrat Natura 2000 « Non agricole, non forestier » pour la restauration de prairies naturelles et leur entretien par une gestion pastorale adaptée.



2. Description des parcelles engagées

Les parcelles engagées se situent sur la commune de Uchacq-et-Parentis, sur la partie aval de l'Etrigon. Elles sont au nombre de 11 et couvrent un total de 7,40 hectares.



3 . Contrats engagés

Suite à un diagnostic parcellaire préalable réalisé en 2008, trois types de contrats, inscrits dans le DOCOB, ont été engagés (cf. cahier des charges détaillé en annexe) :

➤ **A32301P Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage**

Cette mesure de restauration a été prise afin de rouvrir les zones des prairies envahies par des ronciers. Trois parcelles (n° 111-120-371) pour un total surfacique de 1,80 hectares ont ainsi été débroussaillées.

Engagement rémunéré

Réouverture de la parcelle par débroussaillage mécanique entre le 15 septembre et le 15 octobre
Exportation des produits de coupe en dehors de la zone de crue

Engagement non rémunéré

Utilisation de matériel adapté aux sols peu portants
Rationaliser les déplacements
Conservation des aulnes en bordure s'il ne représente pas un danger
Pratiquer un débroussaillage centrifuge afin de permettre à la faune de s'enfuir
Drainage interdit, pas de boisement
Aucun retournement de la parcelle ouverte
Régénération naturelle de la prairie (sauf si échec constaté en année 2)
Garder la microtopographie du sol
Fertilisation interdite
Traitement chimique interdit
Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions



➤ **A32303P Equipements pastoraux**

Les prairies déjà existantes ainsi que les zones rouvertes ont été équipées de 520 m de clôture afin de parquer un troupeau de brebis landaises.

Engagements rémunérés :

Pose de la clôture (piquets + barbelés)
Matériel pour clôture (piquets + barbelés)

Engagements non rémunérés :

Cahier d'enregistrement des pratiques sur les parcelles engagées obligatoire.

➤ **A32303R Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts**

Ce troisième contrat concerne la gestion par pâturage de brebis landaises de l'ensemble des parcelles engagées (7,40 hectares) : élimination des refus de pâturage (joncs essentiellement) par fauche tardive et exportation, entretien des clôtures et apport d'un complément fourrager.

Engagements rémunérés

Élimination des refus après le 15 septembre si nécessaire et exportation des produits
Entretien d'équipements pastoraux : clôtures
Complément fourrager

Engagements non rémunérés

Pas de pâturage en période de sol peu portant
Utilisation de traitement phytosanitaire à faible rémanence
Tenue d'un cahier d'enregistrement des pratiques de pâturage (Période, race utilisée, nombre d'animaux, lieux et date de déplacement des animaux, suivi sanitaire, complément alimentaire, nature et date des interventions sur les équipements)
Drainage interdit, pas de boisement
Aucun retournement de la parcelle ouverte
Fertilisation interdite
Traitement chimique interdit
Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions

Les prairies sont aujourd'hui en bon état de conservation. Les brebis landaises entretiennent de façon efficace ces milieux. Il reste quelques refus (joncs principalement) fauchés tardivement.



Prairie restaurée et entretenue par pâturage



Brebis landaises

Lors du diagnostic préalable, des cariçaies développées dans des dépressions au cœur des prairies ou en bordure de fossés avaient été repérées. Il avait été demandé de préserver ces zones en l'état afin de diversifier le milieu et servir de zone de refuge pour la faune. Comme le montrent les photos ci-dessous, le contractant a respecté cet engagement.



Cariçaie préservée dans une dépression humide



Cariçaie de bord de fossé

Suite à la tempête Klaus du 24 janvier 2009, il a été constaté de lourds dégâts sur les clôtures des parcelles engagées dans le contrat. Or, seul l'entretien des clôtures était inscrit à ce contrat. Il s'est avéré nécessaire de faire un avenant afin de prendre en compte cet événement et les conséquences qui s'y attachent.

Par ailleurs, afin de pouvoir réhabiliter le parcours de pâturage, il est nécessaire, au préalable, de dégager les clôtures des arbres tombés en travers ainsi que le chemins d'accès existant entre la clôture et la bergerie intérieur du parc. Le bûcheronnage n'étant pas prévu au DOCOB, il a été possible de signer un contrat « tempête », aménagement possible du plan de gestion suite à cet événement climatique exceptionnel. Les clôtures sont aujourd'hui restaurées et entretenues.



4 . Perspectives

La visite à l'issue des cinq années de contractualisation a montré la réussite des travaux engagés de réouverture des milieux ouverts et de la gestion par pâturage. Dans un souci de continuité de l'action et de préservation des milieux ouverts et des espèces faunistiques associées, il serait souhaitable de poursuivre la gestion pastorale des parcelles du contractant.

Au vu des résultats positifs, le contractant souhaiterait engager de nouvelles parcelles afin d'agrandir le parcours des brebis landaises et de relier les parcelles entre elles (cf. photo et cartographie ci-dessous). Ceci sera de tout point de vue bénéfique au milieu et aux espèces inféodées aux prairies de bord de cours d'eau.



Parcelles 349 et 113 à intégrer dans une gestion pastorale

